



Méhadée Bernard, présidente du Grand-Orly Seine Bièvre, fixe le cap de son mandat : « protéger et émanciper »

À l'occasion de son premier point presse de rentrée, ce mercredi 23 septembre, Méhadée Bernard, présidente de l'établissement public territorial (EPT) Grand-Orly Seine Bièvre (GOSB), a présenté les trois priorités qui guideront son mandat : l'adaptation au changement climatique, la reconquête de la Seine comme bien commun, et l'égalité comme méthode d'action publique.

Élue le 14 avril dernier au premier tour, Méhadée Bernard est la seule femme présidente parmi les 12 EPT de la Métropole du Grand Paris (MGP), présidant le plus vaste et le plus peuplé des territoires de la MGP, avec 24 communes et plus de 735 000 habitants.

« Je ne suis pas venue vous réciter un programme, je suis venue vous dire ce que nous voulons faire de ce territoire, et pourquoi », a-t-elle déclaré, fixant comme cap de mandat de *« faire du Grand-Orly Seine Bièvre un territoire qui protège et qui émancipe »*.

ADAPTATION CLIMATIQUE : UNE ÉCOLOGIE POPULAIRE

Face à un été marqué par les canicules, inondations et incendies, la présidente a rappelé que le changement climatique touche inégalement les habitants de ce territoire, particulièrement exposé du fait de son parc important de logements sociaux. Elle a annoncé la réunion des maires riverains de la Seine le 13 octobre prochain pour faire le point sur les alertes inondations, ainsi que le lancement d'un plan climatique pour les 70 équipements du territoire, afin de les rendre mobilisables en cas de crue, de grand froid ou de canicule. Elle a rappelé qu'en cas de crue centennale, près de 300 000 habitants devraient être évacués, et a reconnu sans détour : « nous ne sommes pas prêts ».

L'EAU COMME BIEN COMMUN : VERS DES LIEUX DE BAINNADE DANS LA SEINE

Deuxième axe du mandat, l'eau sera abordée dans toutes ses dimensions, de la ressource à l'assainissement en passant par le savoir-nager. Principale annonce du jour : une étude de l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR) a été lancée pour identifier les sites potentiels de baignade dans la Seine sur le territoire. Selon la demande des maires concernés, le Territoire vise l'ouverture de ses premiers lieux de baignade dès l'été 2027, avec une montée en puissance en 2028.

L'ÉGALITÉ COMME MÉTHODE : UN TERRITOIRE « À HAUTEUR D'ENFANT »

Enfin, Méhadée Bernard a proposé de faire de l'égalité un critère d'évaluation transversal de toutes les politiques du territoire, en s'appuyant sur la notion de territoire « à hauteur d'enfant » portée par l'ADEME. Parmi les annonces concrètes : un plan vélo reliant les parcs du territoire et les quais de Seine, un plan territorial de l'alimentation dès 2027, le soutien à 14 nouveaux projets ANRU 3, ainsi qu'un soutien à la proposition de loi du sénateur Pascal Savoldelli sur la pollution des sols. Le mois de novembre sera par ailleurs consacré à la valorisation de l'économie sociale et solidaire sur le territoire.

● COMMUNIQUÉ PRESSE

COOPÉRATION ET ÉQUITÉ MÉTROPOLITAINE

Répondant aux questions des journalistes, Méhadée Bernard a insisté sur la nécessité de travailler à l'échelle du territoire, avec l'ensemble des partenaires, plutôt que de traiter les sujets séparément. Pour la présidente, le Grand-Orly Seine Bièvre refuse de rester un simple territoire « servant » de la Métropole : la présence d'industries, d'infrastructures et de grands opérateurs doit se traduire par des retombées concrètes pour les villes et leurs habitants et habitantes, en particulier dans les quartiers populaires, en matière d'emploi, de formation, d'insertion, de recherche et de services publics.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET INDUSTRIEL

Sur la réindustrialisation, la présidente a défendu une approche renouvelée : au-delà de l'attractivité, il s'agit d'exiger des engagements réciproques de la part des grands pôles économiques du territoire - Orly, Rungis, Aéroports de Paris, Air France Industrie ou encore les sites de recherche - afin qu'ils bénéficient davantage aux jeunes, via l'apprentissage, la qualification et l'accès aux métiers spécialisés. Elle a également souligné que ce développement économique devait s'accompagner de logements, d'écoles, d'équipements sportifs, de services de santé et de transports, pour éviter de créer des quartiers uniquement résidentiels.

ALIMENTATION ET RÉSILIENCE CLIMATIQUE

Interrogée sur l'alimentation et la résilience climatique, Méhadée Bernard a indiqué que le Plan alimentaire territorial démarre par une mise en réseau des villes, associations, agriculteurs et acteurs de la restauration collective, autour des circuits courts, de la loi Egalim, de la réduction du plastique, de l'agriculture urbaine et de l'accès à une alimentation de qualité, notamment pour les étudiants.

Elle a par ailleurs rappelé que les équipements publics devaient devenir des lieux refuges face aux inondations et aux fortes chaleurs : au-delà des 70 équipements identifiés, dont une trentaine reste à mettre hors d'eau, c'est l'ensemble des futurs bâtiments publics qui devront intégrer, dès leur conception, la fraîcheur, la ventilation naturelle et la sobriété énergétique.

FINANCEMENT DES PROJETS TERRITORIAUX

Sur le financement des projets territoriaux, la présidente a souligné qu'un travail devait être mené avec la Métropole du Grand Paris pour améliorer l'accompagnement financier, mieux répartir les projets et renforcer les relations institutionnelles. Une liste de 14 projets portés par le Grand-Orly Seine Bièvre doit prochainement être transmise aux partenaires de l'EPT.

LE PROJET « THERMO-SUR-SEINE »

Interrogée sur le projet « Thermo-sur-Seine », dont l'implantation souhaitée par la Ville de Paris à Vitry-sur-Seine suscite une vive opposition locale, Méhadée Bernard a indiqué qu'un tel projet ne pouvait pas être accepté en l'état. Selon elle, la question des déchets et de la production d'énergie doit être étudiée de façon globale : enfouissement, incinération, sortie du gaz, réseaux de chaleur et transition énergétique.

Pour y contribuer, elle a annoncé la préparation d'une stratégie territoriale de l'énergie et de l'eau, pilotée par Stéphanie Daumin, vice-présidente en charge des questions d'eau et d'énergie.

Sans attendre, un vœu transpartisan sur le sujet du projet « Thermo-sur-Seine » devrait être présenté au Conseil territorial du 15 octobre prochain, et l'EPT envisage le lancement d'une étude indépendante sur les impacts sanitaires et environnementaux de ce projet.

L'implantation envisagée de Thermo-sur-Seine, au cœur de l'entre-deux ZAC des Ardoines interroge également la cohérence globale du développement de ce secteur : l'articulation avec l'Opération d'Intérêt National (OIN), la desserte par le TZen 5, la création d'emplois et les retombées locales, mais aussi la cohabitation entre activités productives, logements et nouveaux usages. Méhadée Bernard précise que le projet ne peut donc pas être examiné isolément, mais doit être apprécié au regard de l'ensemble des engagements pris pour l'avenir de ce quartier et de ses habitants.

Une réunion associant l'État par la préfecture, EDF, Dalkia, la Ville de Vitry-sur-Seine et le Grand-Orly Seine Bièvre est par ailleurs attendue en octobre. La présidente souhaite que la ville de Paris et son nouveau syndicat de chaleur y soient associés.